



FACULTAD DE CIENCIAS

UNIVERSIDAD DE CHILE
LEGALIDAD Y CONTROLADA

27 AGO 2014

RESOLUCION O.C.A. N° 163 /2014

SANTIAGO, 01 AGO. 2014.

Ministerio de Educación
Contraloría Académica

VISTOS: Lo dispuesto en el DFL. N° 3, de 2006, del en el Diario Oficial de 2 de Octubre de 2007, que aprueba el Texto refundido, coordinado y sistematizado del DFL N° 153, de 1981. Decretos Universitarios N° 2750 de 1978, 3581 de 1986, 2761 de 2014, 2949 de 2010 y D.U. N° 1587 de 2014.

RESUELVO:

Apórtese para gastos de permanencia en Chile, al Profesor Visitante el cual realizará la implementación del sistema Mobyle de métodos de Biología Integrativa para la Construcción de redes de regulación, transcripciones y redes metabólicas, en el marco del Proyecto Fondap N° 15090007.

Nombre	:	Prof. Olivier Frederic Sallou
Nacionalidad	:	Bordeaux, Francia
Pasaporte	:	05TT71049
Procedencia académica	:	Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique, Rennes.
Beneficios	:	Aporte permanencia en Chile por \$ 560.000.-
Motivo de la estadía	:	Realizar la implementación del sistema Mobyle de métodos de Biología Integrativa para la Construcción de redes de regulación, transcripciones y redes metabólicas, en el marco del Proyecto Fondap N° 15090007.
Permanencia	:	04 de Agosto al 12 de Agosto de 2014

El financiamiento será cubierto con recursos del Proyecto Fondap CRG N° 15090007, cuyo director es el Dr. Miguel Allende Connelly.

Impútese el gasto correspondiente al Título A,
Subtítulo 2, ítem 2.6 del presupuesto Universitario.

Anótese, comuníquese y regístrese.

DR. JOSE ROGAN CASTILLO

Vicedecano

DR. VICTOR CIFUENTES GUZMAN

Decano

Pedro S. Arancibia Alfaro
Director Económico y Administrativo (s)

FACULTAD DE CIENCIAS

RESOLUCION O.C.A. N° 163 /2014

SANTIAGO, 11 AGO. 2014

VISTOS: Lo dispuesto en el DFL N° 3, de 2006, del Ministerio de Educación, publicado en el Diario Oficial de 2 de Octubre de 2007, que aprueba el Texto refundido, coordinado y sistematizado del DFL N° 153, de 1981. Decretos Universitarios N° 2750 de 1978, 3581 de 1986, 2761 de 2014, 2949 de 2010 y D.U. N° 1587 de 2014.

RESUELVO:

Apórtese para gastos de permanencia en Chile, al Profesor Visitante el cual realizará la implementación del sistema Mobyle de métodos de Biología Integrativa para la Construcción de redes de regulación, transcripciones y redes metabólicas, en el marco del Proyecto Fondap N° 15090007.

Nombre	:	Prof. Olivier Frederic Sallou
Nacionalidad	:	Bordeaux, Francia
Pasaporte	:	05TT71049
Procedencia académica	:	Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique, Rennes.
Beneficios	:	Aporte permanencia en Chile por \$ 560.000.-
Motivo de la estadía	:	Realizar la implementación del sistema Mobyle de métodos de Biología Integrativa para la Construcción de redes de regulación, transcripciones y redes metabólicas, en el marco del Proyecto Fondap N° 15090007.
Permanencia	:	04 de Agosto al 12 de Agosto de 2014

El financiamiento será cubierto con recursos del Proyecto Fondap CRG N° 15090007, cuyo director es el Dr. Miguel Allende Connolly.

Impútese el gasto correspondiente al Título A, Subtítulo 2, ítem 2.6 del presupuesto Universitario.

Anótese, comuníquese y regístrese.

FDO. DR. VICTOR CIFUENTES GUZMÁN, Decano; DR. JOSÉ ROGAN CASTILLO, Vicedecano.

Lo que transcribo para su conocimiento Saluda a Ud.,

DIRECTOR ECONÓMICO Y ADMINISTRATIVO (S)

APORTE:

PARA PROFESOR INVITADO

NOMBRE ALUMNO O INVITADO:

Olivier Frederic Sallou

ESTUDIANTE DE:

RUT O PASAPORTE:

05TT71049

-

PAIS ORIGEN:

Francia

INSTITUCION DE ORIGEN:

Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique, Rennes

DESTINO:

Universidad De Chile, Facultad de Ciencias Fisicas y Matematicas

PAIS DESTINO:

Chile

MATRICULA:

NOMBRE PROFESOR QUE INVITA:

Miguel Luis Allende Connolly

MOTIVO DE LA INVITACIÓN O DEL APOORTE:

Trabajar en la implementación del sistema Mobyle de métodos de biología integrativa para la reconstrucción de redes de regulación, transcripciones y redes metabólicas

FECHA DESDE:

4 Agosto de 2014

HASTA:

12 Agosto de 2014

FINANCIADO POR:

Proyecto Fondap CRG 15090007

MONTO ESTADIA

\$ 560,000

MONTO PASAJE

V

MONTO INSCRIPCIÓN

FECHA:

22 de julio de 2014

APROBADO

Depto. de Proyectos

Fecha: 22/07/14

Facultad de Ciencias

Universidad de Chile

Juan Carlos Hidalgo

Nombre, firma/Autorización/Financiamiento

p.p. Florencio Espinoza M.

Miguel Luis Allende Connolly

Nombre, Firma Solicitante

p.p. Florencio Espinoza M.

Miguel Luis Allende/Connolly

Nombre, firma Director Departamento o

Proyecto

NOTA

* En caso de alumno debe presentar fotocopia de matricula al día

* Solicitud de seguro.

* En caso de aporte a Estudiante, solo requiere firma del solicitante

23/07/2014

RECIBIDO O.C.A.

Nº:

888

23 JUL. 2014

FECHA:



2019年12月25日 星期三

REPUBLIQUE FRANÇAISE

NOTES
// 100% COTTON

Olivier, Frédéric

M
1,76 m
Blanc

Saint-James (10) - 1980 - 1981
Compagnie des Jours

29-07-1974

1001 10 01
(c) 1001 10 01
(c) 1001 10 01
1001 10 01

30-03-2003

107-60-67

3

ENDING WEST

[illegible]

262C0C1HC621041

AMERICAN EXPRESS
VOYAGES D'AFFAIRES

Document transmis Mer., 04 Juin 2014 17:07:44
Toute modification demandée ultérieurement n'apparaîtra pas ci-dessous

Nom du Passager(s)

SALLOU/OLIVIER

Référence de Réservation

7D7NWWY

Votre équipe de conseillers - Voyages

American Express Voyages d'Affaires
Téléphone : 01 72 28 94 12
Email : fr.businesstravel@service.americanexpress.com

TOTAL FARE EUR 1777.16 RNS CDO SCL CDO RNS

Numero(s) de Billet Electronique

Information Convention de Varsovie : www.intatransport.com/le-billet-nullee/Gesetral/Franch/

SALLOU/OLIVIER

Billets AF/ETKT 057 4865259958

Détails du Voyage

Dimanche 03 Août 14

Informations Vol

Numéro de Dossier 7D7NWWY
Compagnie Aérienne Air France
Compagnie Aérienne Vol AF7639
Origine Rennes, St Jacques
Destination Paris, Charles De Gaulle
Heure de Départ 1650
Heure d'Arrivée 1800
Terminal d'Arrivée Terminal 2G
Classe K Economique
Opéré par Hop Airlinair
Free Baggage Allowance 1 Piece(S)

Confirmée
Durée Estimée 1 Heure 10 Minutes
Appareil Aerospatiale/Alenia Atr 72
Nombre d'Escales sans escale
Heure Limite 1620
d'Enregistrement

Informations Vol

Numéro de Dossier 7D7NWWY
Compagnie Aérienne Air France
Compagnie Aérienne Vol AF406
Origine Paris, Charles De Gaulle
Destination Santiago, A Merino Benitez
Heure de Départ 2320
Heure d'Arrivée 0755 / 04 Août 2014
Terminal de Départ Terminal 2E
Classe K Economique
Siège 51H Non-fumeur Confirmé
Free Baggage Allowance 1 Piece(S)
Réservation De Siège Confirmée Pour SalloU/Olivier

Confirmée
Durée Estimée 14 Heures 35 Minutes
Appareil Boeing 777-300Er
Type de Repas Breakfast / Meal
Nombre d'Escales sans escale
Heure Limite 2220
d'Enregistrement

Détails du Voyage

Lundi 11 Août 14

Informations Vol

Numéro de Dossier	7D7NWX
Compagnie Aérienne	Air France
Compagnie Aérienne	AF401
Vol	Santiago, A Merino Benitez
Origine	Paris, Charles De Gaulle
Destination	1535
Heure de Départ	1125 / 12 Août 2014
Heure d'Arrivée	Terminal 2E
Terminal d'Arrivée	T Economique
Classe	46L Non-fumeur Confirmé
Siège	Free Baggage Allowance 1 Piece(S)
Free Baggage Allowance	Réservation De Siège Confirmée Pour Salou/Olivier
Réservation De Siège	

Confirmée	13 Heures 50 Minutes
Durée Estimée	Boeing 777-300Er
Appareil	Repas/Shack
Type de Repas	sans escale
Nombre d'Escales	1435
Heure Limite	
d'Enregistrement	

Détails du Voyage

Mardi 12 Août 14

Informations Vol

Numéro de Dossier	7D7NWX
Compagnie Aérienne	Air France
Compagnie Aérienne	AF7678
Vol	Paris, Charles De Gaulle
Origine	Rennes, St Jacques
Destination	1330
Heure de Départ	1440
Heure d'Arrivée	Terminal 2G
Terminal de Départ	L Economique
Classe	Hop Airflinair
Opéré par	Free Baggage Allowance 1 Piece(S)
Free Baggage Allowance	

Confirmée	1 Heure 10 Minutes
Durée Estimée	Aerospatiale/Alenia Atr 72
Appareil	sans escale
Nombre d'Escales	1300
Heure Limite	
d'Enregistrement	

Programmes de Fidélité

AF	AF2017725156 SALLOU/OLIVIER
----	-----------------------------

Informations pour les collaborateurs d'INRIA

En cas de besoin d'assistance en dehors des heures d'ouverture de votre agence, votre numéro d'appel AXCESS 24h/24 est le +33 (0)1 72 03 96 91. Des frais supplémentaires par appel vous seront facturés pour ce service, conformément à votre contrat.

Informations sur le Voyage

⌘ Veuillez prendre le temps de lire ces informations utiles avant votre départ.

⌘ **Heure limite d'enregistrement:** L'heure limite d'enregistrement et la politique de reconfirmation peuvent varier suivant les compagnies aériennes. Nous vous conseillons de vérifier avec votre compagnie aérienne des dernières informations. Les formalités de police et de santé peuvent aussi prendre du temps. Veuillez vous assurer de vous présenter à l'aéroport avec le temps nécessaire à ces formalités.

⌘ **Billets Électroniques:** Lors d'un voyage avec un billet électronique à l'international ou dans l'espace européen, vous devez être en possession à tout moment de votre passeport. Pour les vols domestiques vous devez avoir un passeport valide ou une pièce d'identité avec photo. Il est primordial que votre nom inscrit sur votre billet, corresponde bien au nom mentionné sur votre passeport.

⌘ **Sièges & Repas Spéciaux:** Les places pré assignées et les demandes de repas spéciaux indiquées sur votre itinéraire sont sujettes à confirmation lors de l'enregistrement. La compagnie aérienne se réserve le droit de les modifier à tout moment.

⌘ **Bagages Enregistrés & Quarantaine:** Les politiques concernant les bagages enregistrés varient selon les compagnies aériennes, la classe de réservation, le statut de voyageur fréquent, la taille et le poids des bagages, y compris les objets d'une forme particulière et les articles de sport. Un frais supplémentaire sera applicable au moment de l'enregistrement. Il existe aussi une mesure de sûreté internationale mise en place pour protéger les voyageurs. Veuillez vous référer aux sites internet des compagnies aériennes et des pays pour de plus amples informations sur les tarifs et politiques des bagages enregistrés et sur les articles en quarantaine.

- ✎ **Taxes & Prix** : Veuillez noter que les taxes et prix irridués sont sujets à modifications en raison d'une augmentation de la part du prestataire et/ou de fluctuations des taux de change. Veuillez noter que les tarifs des compagnies aériennes, des locations de voitures, des hôtels, etc..., peuvent exclure les taxes, les surcharges aéroport, les surcharges carburant, les frais d'assurance, etc... Seule l'émission immédiate des billets garantit les tarifs indiqués ainsi que la réservation effectuée. Les propositions tarifaires sont disponibles au moment de la transmission de ces informations. En cas de changement, le prix du billet sera recalculé en fonction du tarif applicable au jour du changement. Les frais de changement avant le départ s'appliquent sur le prix du nouveau billet. Attention ! l'émission de plusieurs billets suppose des contrats séparés, et en cas d'annulation de vols ou de modifications d'horaires, la responsabilité des compagnies non responsables de ces faits, ne saurait être engagée. Certains pays prélèvent une taxe de départ en plus du prix du billet. Veuillez vous assurer d'une somme suffisante en devise locale pour régler cette taxe à l'aéroport.
- ✎ **Pénalités de non présentation / Annulation** : Vous pouvez encourir une pénalité de non-présentation si vous omettez de prévenir le prestataire ou American Express Voyages d'Affaires que vous n'effectuerez pas votre voyage. De plus, la non annulation de la réservation peut rendre votre billet inutilisable ou non remboursable. Certains tarifs incluent des pénalités si la réservation est annulée dans le délai stipulé. Si la réservation n'est pas annulée dans ce délai, le billet est classé comme non-présentation. Des pénalités de non-présentation / annulation peuvent aussi s'appliquer aux réservations d'hôtel ou de location de voiture. En général, les hôtels et locations de voiture doivent être annulés au moins 48h à l'avance. Veuillez vous renseigner auprès de l'hôtel ou du loueur de voiture pour de plus amples informations. Assurez-vous d'obtenir un justificatif d'annulation quand vous annulez une réservation d'hôtel. American Express ne sera pas responsable des frais de non-présentation pour une chambre d'hôtel annulée si un justificatif d'annulation n'est pas fourni.
- ✎ **Passeport, Visa et Conditions de Vaccination**: Veuillez vous assurer que vous disposez d'un passeport à lecture optique ou biométrique avec un minimum de 2 pages blanches consécutives pour offrir l'espace nécessaire à tout tampon officiel et/ou visas qui serait apposé à votre arrivée. Vous êtes responsable de la validité de votre passeport, des visas et/ou des vaccinations nécessaires à l'accomplissement de votre voyage. Veuillez vérifier les informations disponibles selon les différentes sources gouvernementales ou consulter votre fournisseur de services Visa et Passeport. Veuillez noter que les compagnies aériennes ont l'obligation de part les lois au USA et dans d'autres pays de donner aux services de contrôle aux frontières, l'accès aux données des passagers. En conséquence, toute information vous concernant et les détails de votre voyage peuvent être communiqués aux autorités douanières et d'immigration d'un pays de votre itinéraire.
- ✎ Pour plus d'informations, veuillez s'il vous plaît vous référer à :
<http://www.americanexpress.com/fr/fr/conditions-et-règles-de-voyage> or <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>
- ✎ **Advanced Passenger Information System (APIS)**: Les services des douanes de certains pays peuvent exiger des détails supplémentaires, ne figurant pas sur votre passeport : pays de résidence ainsi que l'adresse complète de votre lieu de séjour, ou par défaut l'adresse de la première nuit d'hôtel. C'est la responsabilité des compagnies aériennes, de collecter ces informations auprès des passagers. Nous recommandons aux passagers de faciliter cette collecte en passant directement par le système d'enregistrement en ligne des compagnies aériennes. Comme ces formalités APIS constituent la procédure d'enregistrement, il est de la responsabilité de chaque voyageur de s'assurer que ces informations soient précises et complètes avant le départ.
- ✎ Un certain nombre de compagnies aériennes ont mis en place une nouvelle surcharge appelée la charge de paiement en option (OPC) qui sera appliquée pour les billets achetés avec une carte de crédit (y compris les cartes logées et les acomptes.). Le supplément OPC sera appliqué indépendamment de l'émetteur de la carte de crédit, du canal de réservation, de l'agence de Voyage ou du système de distributions global (GDS). Le supplément n'est pas remboursable.
- ✎ **Voyageur Fréquent**: Gardez vos cartes d'embarquement pour vous aider à vérifier vos relevés de Voyageur Fréquent. Au moment de l'enregistrement, la compagnie aérienne peut reconfrimer que votre numéro de Voyageur Fréquent a été entré

Informations importantes

Veuillez prendre le temps de lire ces informations importantes:

- ✎ **Droits des passagers**: L'Union Européenne a fourni aux passagers des droits spécifiques en cas de vols annulés, retardés, ou sur-réservés. La législation de l'Union Européenne, couvre aussi la perte, le retard ou les dégâts causés aux bagages. Pour plus d'informations, veuillez s'il vous plaît vous référer à :
http://ec.europa.eu/transport/index_en.htm
- ✎ **Conditions de Réserveation**: Veuillez vérifier l'exactitude de votre itinéraire. En cas d'incohérences, veuillez contacter immédiatement votre conseiller voyages. La non communication de votre part des modifications que nécessite votre itinéraire le jour même de la réservation et de l'émission de l'itinéraire peut entraîner une augmentation du tarif ou une non disponibilité des services désirés. Votre tarif, garanti par l'émission immédiate des titres de transport, est calculé suivant le tarif du prestataire à la date d'émission du billet pour un voyage à des dates spécifiques et l'itinéraire décrit sur le billet. Tout changement de votre itinéraire ou de vos dates peut avoir un impact sur le tarif. Veuillez noter que les compagnies aériennes peuvent annuler à tout moment, les réservations dont les billets n'ont pas été émis. Veuillez vérifier que vous avez bien confirmé votre réservation.
- ✎ **Liste de Compagnies aériennes interdites dans l'UE**: la Commission européenne a établi une liste de compagnies aériennes considérées peu sûres et donc non permises pour transporter des passagers ou pour l'exploitation de vols cargo dans l'espace aérien européen. Pour plus d'informations sur la liste complète et mise à jour :
http://ec.europa.eu/transport/index_en.htm
- ✎ **Les Conditions de Contrat IATA**: toutes les informations sur <http://www.iata.org/en/pressroom/conditions>
- ✎ **Plusieurs contrats / Billets de transport**: Dans les cas où plusieurs billets ont été émis pour un voyage d'affaires, vous avez des contrats de transport distincts et indépendants avec les compagnies aériennes respectives. Si un problème se produit avec l'un des vols réservés, par exemple, changements d'horaires, retards ou annulations de vols, cela n'aura aucun impact sur votre contrat avec l'autre compagnie aérienne, c'est à dire qu'il n'existe aucune responsabilité ou obligation pour une entreprise de transport aérien pour les modifications, retards ou autres problèmes qui se posent dans un autre compagnie.
- ✎ **Restrictions de bagages dans UE - Liquides**: Sont concernés tous les vols partant des aéroports de l'Union européenne (ainsi que de la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein et la Suisse) quelle que soit leur destination, y compris les vols intérieurs, et quelle que soit la nationalité de la compagnie aérienne. La quantité que vous pouvez prendre dans vos bagages à main est limitée. Les bagages enregistrés en soute ne sont pas soumis à ces restrictions. Pour plus d'informations et mise à jour :
<http://www.americanexpress.com/fr/fr/bagages>
- ✎ **Responsabilité**: American Express (AMEX) agit simplement comme agent auprès des compagnies aériennes, hôtels et autres fournisseurs de services (prestataires). En

perte, coût, dépense, blessure, accident ou dommages à la personne ou à ses biens résultant directement ou indirectement (a) d'actes d'omission des prestataires, (b) de catastrophe naturelle ou (c) de toute autre cause qu'AMEX ne contrôle pas.

- **Politique de Confidentialité:** Pour la politique de confidentialité d'Amex, veuillez vous référer à <https://mytravelers.amex.com/Privacy>



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement